

SÉANCE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2011

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : André Burri (PDC), président

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Françoise Cattin (PCSI), Eric Dobler (PDC), Pierluigi Fedele (CS-POP), Jean-Yves Gentil (PS), Pierre Kohler (PDC), Alain Lachat (PLR), Lucienne Merguin Rossé (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Anne Roy-Fridez (PDC), Dominique Thiévent (PDC) et Vincent Wermeille (PCSI)

Suppléants : Géraldine Beuchat (PCSI), Raoul Jaeggi (PDC), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Pierre Brülhart (PS), Claude Mertenat (PDC), Thierry Simon (PLR), Jämes Frein (PS), Damien Lachat (UDC), Hubert Farine (PDC), Josiane Sudan (PDC) et Guillaume Lachat (PCSI)

(La séance est ouverte à 14h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

Département des Finances, de la Justice et de la Police (suite)**12. Arrêté concernant le budget et la quotité d'impôt pour l'année 2012 (suite)**

Rubrique 780.3055.00 – Participation progressive des employés à l'assurance APG-maladie

Gouvernement et minorité de la commission :

Pas de montant.

Majorité de la commission :

-140'000 francs pour la participation des employés à l'assurance APG-Maladie.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 30 voix contre 27.

Rubriques 320.3635.03 et 320.4630.00 – Subventions pour qualité écologique (avec adaptation des subventions fédérales)

Gouvernement :

4'055'000 francs à la rubrique 320.3635.03 et -3'245'000 francs à la rubrique 320.4630.00.

Commission :

4'730'000 francs à la rubrique 320.3635.03 et -3'785'000 francs à la rubrique 320.4630.00.

Au vote, la proposition de la commission est acceptée par 46 voix contre 8.

Rubrique 410.3632.00 – Subvention au Centre Nature Les Cerlatez

Proposition de Hubert Godat (VERTS) :

Augmentation de 25'000 francs de la subvention cantonale au Centre Nature Les Cerlatez.

Au vote, la proposition est rejetée par 29 voix contre 24.

Les propositions votées dans le cadre de la planification des investissements 2012-2016 relatives à l'année 2012 sont d'office reportées sur le budget 2012.

Tous les articles de l'arrêté, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 41 voix contre 8.

13. Question écrite no 2455
Mesures de l'OJV à l'égard des piétons : est-ce légal ?
Maryvonne Pic Jeandupeux (PS)

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

14. Modification de la loi sur l'école infantine, l'école primaire et l'école secondaire (loi scolaire) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 7, alinéa 2

Proposition du groupe PCSI :

Pour des motifs justifiés, le Service de l'enseignement peut accorder des dérogations individuelles.

Au vote, la proposition du groupe PCSI est acceptée par 34 voix contre 24.

Article 131, lettre a

Commission et Gouvernement :

a) dépistage systématique durant la scolarité, avec un accent porté sur les deux premières années, des élèves qui présentent un retard dans leur développement, des troubles moteurs, sensoriels ou de langage;

Proposition du groupe PDC (= projet initial du message)

a) dépistage, plus particulièrement et systématiquement durant les deux premières années, des élèves qui présentent un retard dans leur développement, des troubles moteurs, sensoriels ou de langage

Au vote, la proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée par 35 voix contre 22.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, la modification de la loi est adoptée par 53 députés.

15. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire à l'enveloppe 2011 allouée à la Fondation Père-ne

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 49 députés.

16. Question écrite no 2453
Donne-t-on assez la parole aux parents d'élèves ?
Serge Caillet (PLR)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

17. Question écrite no 2454
Bus, transports scolaires et sécurité
Pierre-Alain Fridez (PS) et consorts

Les auteurs sont satisfaits de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Environnement et de l'Équipement

18. Motion no 1012
Valorisation du potentiel énergétique dormant de la forêt jurassienne
Pierre-Alain Fridez (PS) et consorts

Développement par Raphaël Ciocchi (PS).
Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que les motionnaires refusent.

Au vote, la motion no 1012 est acceptée par 33 voix contre 13.

19. Question écrite no 2456
Rachat d'électricité photovoltaïque : inégalités de traitement à compenser !
Jean Bourquard (PS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

20. Question écrite no 2457
Chevreaux et permis de chasse
Frédéric Juillerat (UDC)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

21. Question écrite no 2458
Liaison TGV par rail-bus, quid des contrôles à la frontière ?
Paul Froidevaux (PDC)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Économie et de la Coopération

22. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire au Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire pour la participation de la République et Canton du Jura au capital d'une fondation destinée à implanter dans le Jura un institut scientifique dans le domaine de la chirurgie assistée par ordinateur – Swiss Institute for Computer Assisted Surgery (SICAS)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 2

Proposition du Gouvernement :

Il est destiné à financer la participation de la République et Canton du Jura à la fondation SICAS – Swiss Institute for Computer Assisted Surgery – dans le but d'implanter dans le canton du Jura un institut scientifique dans le domaine de la chirurgie assistée par ordinateur. Ledit crédit n'est valable que pour le projet précité et sous réserve de la constitution d'un capital initial minimal de 950'000 francs.

Au vote, la proposition du Gouvernement est acceptée par 54 députés.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 55 députés.

23. Arrêté de subvention pour le soutien des frais de fonctionnement de la Fondation SICAS

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 55 députés.

24. Modification du décret concernant les taxes perçues en matière de patentes d'auberge, de licences d'alcool et d'autorisations de spectacle (première lecture)

(Ce point est reporté au vendredi 16 décembre 2011.)

25. Arrêté octroyant un crédit pour le financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour la période 2011 à 2015

(Ce point est reporté au vendredi 16 décembre 2011.)

26. Interpellation no 785

**Quelle structure juridique pour EFEJ ?
Vincent Wermeille (PCSI)**

L'auteur a retiré l'interpellation no 785.

La séance est levée à 17.40 heures.

Delémont, le 15 décembre 2011

Le président :
André Burri

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1023 à 1026
- Questions écrites nos 2467 à 2472